

Demande de renseignements n° 10 du ROEE à Énergir

**SUR LE SECOND COMPLÉMENT DE PREUVE**

**Énergir — Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE — DOSSIER R-4008-2017, ÉTAPE D**

---

**MESURE DE L'INTÉRÊT DE LA CLIENTÈLE**

**1. Références**

- i) B-0742, page 4.

**Préambule**

Réf. i) « 3.1 CONSTATS DU DERNIER SONDAGE

Au printemps 2022, Énergir a mis en place une étude quantitative d'envergure auprès de sa clientèle en collaboration avec la firme de recherche SOM. La décision d'Énergir de conduire cette étude s'est appuyée sur deux principaux objectifs, à savoir : le désir d'évaluer les principaux critères de ses clients lors du choix d'une source d'énergie pour leur bâtiment et celui de mesurer leur intérêt à l'égard de l'achat de GNR. La méthodologie qui a été préconisée par Énergir dans le cadre de ce mandat est un sondage quantitatif administré par la firme SOM en ligne et par téléphone du 28 avril au 24 mai 2022. Un échantillon de 2 549 clients actifs, impliqués dans la prise de décision en ce qui concerne les choix énergétiques ou les choix financiers de leur bâtiment ou supportant la décision, a été interrogé. Le questionnaire utilisé est déposé en annexe du présent document.

». (Nous soulignons)

**Question :**

- 1.1 Veuillez indiquer si des représentants du secteur de la nouvelle construction tels des entrepreneurs en construction, résidentielle et commerciale ont participé au sondage. Veuillez détailler votre réponse.

## IMPORTANCE DE LA COMPÉTITIVITÉ FACE À L'ÉLECTRICITÉ


### 2. Références

- i) B-0742, page 5.
- ii) [Prix de fourniture du gaz naturel](#), Site Internet d'Énergir, tableau Historique du prix - 5 ans (Excel)

### Préambule

Réf. i) « Les résultats de ce sondage sont indéniables et permettent à Énergir de constater le rôle crucial du critère du coût de l'énergie lors de la prise de décision d'une source d'énergie de ses clients. Les répondants étant invités à se prononcer sur les critères qui influenceraient le plus leur décision s'ils avaient à choisir une source d'énergie (toutes les sources étant disponible) indiquent spontanément le coût comme étant un facteur considéré (69 %). Également, lorsqu'exposés à une série de critères décisionnels variés ayant de l'importance selon eux, toujours s'ils avaient à choisir une source d'énergie pour leur bâtiment, 70 % classent le prix au sein de leur palmarès des facteurs qui influencerait le plus leur décision. Ce critère apparaît comme étant primordial auprès des clients affaires d'Énergir et plus spécifiquement auprès de la clientèle du segment commercial et petit industriel (83 %) ainsi que du marché institutionnel (84 %). Ce constat permet à Énergir de conclure de l'importance de la compétitivité du coût du GNR comparativement aux autres sources d'énergie concurrentes afin d'inciter sa clientèle à choisir cette solution plus propre. » (Nous soulignons)

Réf. ii)

												
Prix de fourniture - gaz naturel												
Mois	2022		2021		2020		2019		2018		2017	
	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>	\$/GJ	c/m <sup>3</sup>
Janvier	4.65	17.619	2.45	9.283	2.67	10.117	4.53	17.164	3.19	12.087	4.41	16.710
Février	4.62	17.505	2.59	9.814	2.51	9.510	3.99	15.118	3.25	12.314	4.31	16.331
Mars	5.54	20.991	3.09	11.708	2.34	8.866	3.76	14.247	3.20	12.125	4.10	15.535
Avril	6.06	22.961	2.81	10.647	2.43	9.207	4.00	15.156	3.26	12.352	3.98	15.080
Mai	7.76	29.403	2.75	10.420	2.74	10.382	3.73	14.133	3.24	12.276	4.20	15.914
Juin	9.32	35.314	2.88	10.912	2.96	11.215	3.58	13.565	3.25	12.314	4.17	15.800
Juillet			3.09	11.708	2.71	10.268	3.33	12.617	3.39	12.845	3.75	14.209
Août			3.64	13.792	2.72	10.306	3.20	12.125	3.36	12.731	3.57	13.527
Septembre			4.02	15.232	3.03	11.481	3.14	11.898	3.47	13.148	3.46	13.110
Octobre			4.73	17.922	3.19	12.087	3.32	12.580	3.42	12.958	3.43	12.996
Novembre			5.20	19.703	3.11	11.784	2.68	10.155	3.55	13.451	3.20	12.125
Décembre			5.26	19.930	2.92	11.064	2.90	10.988	4.16	15.762	3.34	12.655

**Questions :**

- 2.1 Veuillez confirmer ou infirmer la compréhension du ROEE à l'effet que le sondage n'a pas tenu compte des possibles fluctuations du prix du gaz naturel conventionnel.
- 2.2 Veuillez commenter quant à l'effet d'une hausse significative du prix de la molécule de gaz naturel conventionnel sur l'intérêt probable des clients dans le choix d'une source d'énergie pour leur bâtiment et à l'égard de l'achat de GNR.
- 2.3 Veuillez commenter quant à l'effet probable d'une hausse du prix du gaz naturel conventionnel sur le prix du GNR.

**ÉVALUATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DU GNR EN FONCTION DE DIFFÉRENTS PRIX**

**2. Références**

- i) B-0742, page 10.

Préambule

Réf. i) « Sur la base purement économique de la facture, Énergir peut affirmer que les niveaux de prix mis de l'avant par la Régie dans sa demande de complément de preuve, soit de 20 \$-25 \$-30 \$-35 \$, rend peu concurrentielle l'offre de GNR pour une consommation à 100 % renouvelable. La non-compétitivité de ces niveaux de prix a un impact direct sur la demande volontaire.

Énergir a par contre différentes options permettant de réduire le coût relatif à la conversion totale ou partielle vers le GNR, en adhérant à l'Offre biénergie par exemple ou en convertissant une plus faible proportion de sa consommation vers le GNR, comme démontré aux tableaux 2 à 4. » (Nous soulignons)

3.1 Énergir suggère que la biénergie pourrait constituer une opportunité de vendre une quantité moindre de GNR malgré un prix plus élevé. Est-ce que le sondage a été réalisé dans la perspective que la décarbonation par la biénergie puisse, au contraire, représenter une mesure de décarbonation concurrentielle à la vente de GNR?